



MASON GRAPHITE INC.

**Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017**

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

Le présent rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels (« Rapport de gestion ») de Mason Graphite Inc. (« nous », « notre », « nos », « Mason Graphite », « Compagnie », « LLG » ou la « Société ») concerne les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017 (« États financiers »). Sauf indication contraire, le présent Rapport de gestion fait état de nos activités jusqu'au 25 mai 2018. Les États financiers de la Société, y compris les chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« NIIF ou IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ou CNCI »). La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers IFRS, y compris les chiffres comparatifs.

Consentement de personnes qualifiées

Jean L'Heureux, Ing., M. ing., Vice-président exécutif, développement du procédé pour Mason Graphite, et une Personne qualifiée tel que défini par le Règlement 43-101, pour Mason Graphite, était responsable de la vérification des données scientifiques et techniques présentées dans ce rapport de gestion et l'a lu et approuvé.

Sauf indication contraire, les montants présentés dans le présent rapport sont en dollars canadiens. Des renseignements complémentaires, notamment nos communiqués de presse, ont été déposés électroniquement à l'aide du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »). On peut les consulter sur la page de notre profil sur sedar.com.

AVERTISSEMENT EN MATIÈRE D'ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent Rapport de gestion contient des « renseignements prospectifs », notamment, mais sans s'y limiter, des énoncés relatifs aux cibles à atteindre pour réussir la mise en valeur du projet du Lac Guéret, à l'obtention du financement, aux résultats financiers futurs ou à la performance d'exploitation à venir de la Société et de ses projets, aux cours futurs du graphite et aux rapports futurs entre l'offre et la demande en graphite, aux estimations des réserves et ressources de minerai et à la réalisation de ces estimations, aux calendriers et projections de la production à venir, aux coûts de production, aux dépenses d'investissement, d'exploitation et de prospection, aux calendriers de mise en valeur de gisements nouveaux ou existants et aux frais s'y rapportant, aux calendriers des travaux de prospection futurs et aux frais s'y rapportant, aux besoins de fonds supplémentaires, au fait que la direction estime que la Société disposera de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations et de ses engagements au cours des douze prochains mois, à la réglementation gouvernementale applicable au secteur minier, aux risques d'ordre environnemental, aux dépenses de réclamation, au succès de l'exploitation minière, à l'octroi à la société des permis nécessaires, aux estimations de rendement économique et au potentiel de croissance. De manière générale, mais pas toujours, on reconnaît les énoncés prospectifs à leur champ lexical : planifier, projeter, prévoir, budgéter, attendre, estimer, tenter, anticiper ou ne pas anticiper, croire, etc., ainsi que tout dérivé nominal, adjectival ou d'autre nature de l'un ou l'autre de ces verbes, quelle que soit la forme (positive ou négative), le mode (indicatif ou conditionnel) ou le temps (présent ou futur) de leur énonciation (p. ex., certains événements, résultats ou mesures peuvent ou pourraient être ou seront entrepris, accomplis ou observés). Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs.

Certains énoncés supposent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, de sorte que les résultats et réalisations et le rendement réel de la Société, ou les résultats du secteur d'activités, peuvent différer sensiblement des résultats et réalisations et du rendement futurs, exprimés ou avancés dans ces énoncés prospectifs. Malgré l'achèvement d'une étude préliminaire et une étude de faisabilité positive, rien ne peut garantir la mise en production du projet du Lac Guéret. Les facteurs susceptibles d'influer sur les résultats comprennent les résultats réels des activités de mise en valeur, les retards dans l'exécution du projet; l'incapacité à réunir les fonds nécessaires au franchissement des étapes de mise en valeur et d'achèvement du projet, les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social, l'évolution des cours des métaux; l'accès à d'autres

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

sources d'approvisionnement en graphite ou à des métaux de remplacement, la récupération réelle du graphite, les conclusions des évaluations économiques, la révision des paramètres du projet à mesure que celui-ci se précise, les dépenses d'investissement à venir de la société, les variations éventuelles de la teneur en minerai ou des taux de récupération de minerai, le risque que l'usine, l'équipement ou les procédés d'exploitation ne fonctionnent pas comme prévu, les accidents, conflits de travail et autres risques inhérents au secteur minier, l'instabilité politique, les actes de terrorisme, d'insurrection ou de guerre, les retards dans l'obtention de l'aval des pouvoirs publics, dans l'obtention des permis requis ou dans la réalisation des travaux de mise en valeur ou de construction, ainsi que les autres facteurs décrits à la rubrique « *Risque et incertitudes* ». Ces énoncés prospectifs se fondent aussi sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses d'ordre matériel, notamment : l'accès au financement à des taux et selon des modalités acceptables pour la Société, les cours futurs du graphite, l'octroi à la société des permis nécessaires et la mise en valeur du projet conformément aux attentes de la Société, les cours des devises étrangères, le prix et la disponibilité de l'équipement, le respect des délais convenus de livraison ou prestation des biens et services par toutes les parties liées par contrat, la bonne marche, le progrès ou l'aboutissement en temps opportun des négociations contractuelles en cours, et enfin l'absence de tout problème d'ordre géologique ou technique inhabituel. Bien que la Société mette tout en œuvre pour cerner les principaux facteurs pouvant être à l'origine d'écarts importants entre les actions, les événements et les résultats décrits dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient empêcher l'atteinte de ceux qui sont anticipés, estimés ou prévus. Les énoncés prospectifs ici présentés sont établis en date du présent Rapport de gestion. La Société n'assume aucune obligation de les mettre à jour, que ce soit en raison de renseignements nouveaux, d'événements ou de résultats à venir ou autrement, à moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'est nullement garanti que les énoncés prospectifs se révéleront exacts, étant donné que les résultats réels et les événements futurs sont susceptibles de différer considérablement de ceux qui y sont prévus.

Les réserves minérales sont la source des 25 ans de vie minière de l'étude de faisabilité publiée le 25 Septembre 2015 (amendée le 29 février 2016) et ne sont pas incluses dans les ressources minérales « en-fosse » mesurées et indiquées de 58,1 Mt ayant une teneur de 16,3% Cg (ayant une définition de forage équivalente). Les réserves minérales et les ressources minérales « en-fosse » sont incluses dans le total des ressources minérales mesurées et indiquées de 65,7 Mt ayant une teneur 17,2% Cg (19,1 Mt de ressources mesurées ayant une teneur de 17,9% Cg et 46,6 Mt de ressources indiquées ayant une teneur de 16,9% Cg) ayant été publiées dans le communiqué de presse de la Société daté du 15 Décembre, 2014. Le point de référence pour l'estimation des réserves minérales est l'alimentation de l'usine. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales, n'ont pas démontré de viabilité économique et ne sont pas incluses dans la vie de la mine ou dans les résultats économiques de l'étude de faisabilité. L'environnement, les permis, les titres, la fiscalité, l'environnement socio politique, le marketing, ou d'autres questions pertinentes peuvent affecter matériellement l'estimation des ressources minérales. En outre, il ne peut y avoir aucune assurance que les ressources minérales dans une catégorie inférieure peuvent être converties à une catégorie supérieure, ou que les ressources minérales peuvent être converties en réserves minérales.

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL

Mason Graphite se consacre au développement du gisement de graphite du Lac Guéret au Québec, au Canada, un gisement dont elle détient 100 % des droits. Ses efforts se concentrent sur le financement et le développement de cette propriété. La Société dispose d'un rapport technique conforme à la Norme canadienne 43-101 pour son estimation des réserves et des ressources minérales et pour une étude de faisabilité sur la propriété du Lac Guéret. Au 30 juin 2017, la direction a déterminé que la faisabilité technique et la viabilité commerciale du projet du Lac Guéret avaient été établies et que la phase de développement du projet du Lac Guéret a donc commencé.

A) PROJET DU LAC GUÉRET

Mason Graphite détient 100 % des droits du gisement de graphite du Lac Guéret situé dans la région de la Côte-Nord, dans le nord-est du Québec.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)

B) INGÉNIERIE, APPROVISIONNEMENT, GESTION DE LA CONSTRUCTION ET LA CONSTRUCTION DE LA MINE

Le moment du début de la construction sera principalement dicté par la date d'obtention du décret du gouvernement provincial étant prévu dans les mois venir. La mise en chantier sera rapidement possible étant donné que l'ingénierie détaillée de la mine et le travail civil du concentrateur sont suffisamment avancés. Les ordres d'achat pour l'ingénierie de l'équipement de traitement nécessitant un long délai de livraison (tels que des broyeurs) ont été placés chez les fournisseurs.

Certains équipements critiques ayant des longs délais de livraison ont été commandés en décembre 2017 pour un montant d'environ 12 000 000 \$ sujet à des conditions reliées au démarrage du projet.

Tout en avançant l'ingénierie détaillée, Mason Graphite opère sous un modèle de construction par le propriétaire.

Depuis la publication des résultats de l'étude de faisabilité en 2015, des améliorations ont été apportées à la conception des opérations, notamment : des modifications quant à la disposition des bâtiments sur le site de l'usine afin de réaliser les avantages des travaux géotechniques réalisés en 2015 et 2016 ; la relocalisation du concasseur de la mine vers le site de l'usine ainsi que la rationalisation et simplification du processus sec. Plusieurs autres aspects des opérations ont été optimisés tout au long du travail de pré-exécution et de l'ingénierie détaillée.

De plus, après avoir consulté les communautés locales, la Société a changé de méthode de stockage des résidus d'un bassin de résidus submergés à une filtration des résidus avec empilage à sec, ce qui élimine le risque de rupture de digue. Sur l'ensemble de la durée du projet, l'empilage à sec nécessite moins d'investissement en capital qu'un bassin de résidus car les investissements de maintien sont plus faibles (aucune digue à construire) mais l'investissement initial est plus élevé pour l'usine de filtration et la station de traitement des effluents. Un autre avantage de l'empilage à sec est la possibilité de restaurer la pile de façon progressive.

Considérant tout ce qui précède, l'avancement de l'ingénierie détaillée, les travaux de pré-exécution effectués, les négociations finalisées avec les principaux équipementiers et les coûts d'inflation depuis 2015, l'investissement de construction final est estimé à environ 200M \$ incluant approximativement 25M \$ initialement prévus dans les investissements de maintien. Conséquemment, ces derniers sont réduits d'autant sur la durée du projet. Cette permutation a un impact marginal sur les résultats économiques du projet.

De plus, la Société travaille avec des partenaires techniques externes pour neutraliser et transformer les résidus miniers en produits vendables, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur les rendements économiques du projet. De plus amples informations sur ce sujet seront communiquées ultérieurement.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)

C) ÉTUDE SUR LE GRAPHITE À VALEUR AJOUTÉE

La Société réalise également des travaux détaillés distincts dans le but de pénétrer le marché des produits de graphite à valeur ajoutée. La phase II de l'étude (conception des matériaux et essai de performance sur des grades de graphite pour batteries) a débuté en mai 2016 et est en cours de réalisation en partenariat avec le Conseil National de Recherches du Canada, Corem et des manufacturiers d'équipement. Le marché à valeur ajoutée implique une purification supplémentaire, une micronisation et, dans le cas des matériaux de l'anode pour batteries Li-ion, l'arrondissement et l'enrobage. La phase II devrait se prolonger jusqu'en janvier 2019. La Société a obtenu des contributions financières et une subvention de 657 000 \$ avec 3 organismes différents (Innovation et Développement Manicouagan, Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada et le Ministère de l'Économie, des Sciences et de l'Innovation du Québec),

Depuis le début de cette étude, la Société a encouru les dépenses suivantes :

	<u>Produits de graphite à valeur ajoutée</u>		
	<u>Dépenses</u>	<u>Aides gouvernementales</u>	<u>Nettes</u>
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2015	229 246	41 000	188 246
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2016	30 552	9 000	21 552
Pour l'exercice se terminant le 30 juin 2017	1 107 683	290 936	816 747
Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018	804 878	243 526	561 352
	2 172 359	584 462	1 587 897

D) ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES

Le 3 novembre 2015, la Société a annoncé l'achèvement et le dépôt, auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), de l'étude d'impact sur l'environnement de son projet du Lac Guéret. La préparation de l'étude a été réalisée conjointement par la Société et par les Services environnementaux de la firme d'ingénierie Hatch et représente une étape importante dans le processus d'obtention des permis du projet.

Le document se compose de nombreuses évaluations techniques et fournit une évaluation complète et approfondie des effets prévus du projet sur les milieux biophysiques et humains. Par ailleurs, la Première Nation de Pessamit a participé au processus en partageant leur savoir traditionnel et leurs commentaires sur le contenu de l'étude

En septembre 2017, la Société a été informée par le Ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC) que la Société ne sera pas soumise à une audience publique par le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) pour le projet de graphite du Lac Guéret.

Par conséquent, le ministère terminera maintenant son analyse environnementale du projet et fera rapport au ministre qui transmettra sa recommandation aux membres du Cabinet des Ministres pour une décision du Gouvernement du Québec d'autoriser le projet et à quelles conditions dans les prochains mois.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET SURVOL (SUITE)

E) RELATIONS AVEC LES PREMIÈRES NATIONS

Le 16 juin 2017, la Société et le Conseil des Innus de Pessamit ont signé l'entente Mushalakan, une entente sur les répercussions et les avantages («ERA») découlant de l'entente de coopération entre les parties conclue en 2014.

L'accord Mushalakan, négocié directement entre le conseil de Pessamit et les dirigeants de Mason Graphite, reflète la volonté des parties de travailler en étroite collaboration pour s'assurer que le projet minier de graphite du lac Guéret soit un succès et profite à la communauté de Pessamit et à la population de Manicouagan.

Dans le cadre de l'Accord Mushalakan, les 2 parties s'engagent à développer une stratégie spécifique de formation et d'emploi pour les Pessamiuilnut. Cette stratégie sera élaborée de manière à assurer des possibilités d'emploi à tous les niveaux pour les Pessamiuilnut et à encourager leur maintien et leur avancement dans le cadre du projet. En plus de la stratégie, cet accord permettra aux Innus de Pessamit de participer concrètement au projet, à travers des opportunités d'affaires et garantira des bénéfices financiers et socio-économiques justes et équitables. Ces derniers vont promouvoir et protéger les droits, le mode de vie et la culture des Pessamiuilnut en plus de soutenir le développement économique des générations présentes et futures.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Comparaison des trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017

La Société a totalisé des profits de 894 324 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2018. Cela se compare à une perte de 2 344 346 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2017 pour une variation de 3 238 670 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Trimestre clos le 31 mars 2018 \$	Trimestre clos de le 31 mars 2017 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	224 308	544 262	(319 954)	Une rémunération incitative de 325 000 \$ a été versée aux dirigeants au cours du trimestre de l'an dernier (néant en 2018).
Rémunération fondée sur des actions	192 565	679 166	(486 601)	3 240 000 options ont été octroyées en T3-2017 dont 1/3 acquises immédiatement ce qui explique l'augmentation alors que pendant la période courante, aucune option n'a été octroyée.
Produits de graphite à valeur ajoutée	292 909	524 175	(231 266)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre.
Production de graphite naturel pour les clients et les tests	368 344	110 525	257 819	Tel que prévu, la Société a engagé des dépenses pour la 3 ^e phase de la production de graphite naturel pour l'expédition d'échantillons à de futurs clients et des tests internes.
Charges financières	(2 585 423)	147 338	(2 732 761)	Principalement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG a diminué significativement au cours du trimestre courant). Au cours du trimestre courant, la Société a enregistré un gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé tandis que pendant le trimestre correspondant de l'an dernier, un gain de 53 435 \$ a été enregistrée.
Divers	612 973	338 880	274 093	
Total	(894 324)	2 344 346	(3 238 670)	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
 Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
 (en dollars canadiens)

Comparaison des périodes de neuf mois closes les 31 mars 2018 et 2017

La Société a totalisé des pertes de 4 681 031 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018. Cela se compare à une perte de 5 793 455 \$ pour la période de neuf mois close le 31 mars 2017 pour une baisse de 1 112 424 \$. Vous trouverez ci-après les principales variances :

	Période de neuf mois close le 31 mars 2018 \$	Période de neuf mois close le 31 mars 2017 \$	Variance \$	
Salaires et honoraires d'experts-conseils	644 863	978 590	(333 727)	Une rémunération incitative de 325 000 \$ a été versée aux dirigeants au cours de la période de l'an dernier (néant en 2018).
Produits de graphite à valeur ajoutée	804 878	1 053 247	(248 369)	Tel que prévu, la Société a engagé moins de dépenses pour des travaux de produits de graphite à valeur ajoutée au cours de ce trimestre.
Quote-part dans la perte d'une entreprise associée	1 201 500	542 230	659 270	Le 29 août 2017, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse. L'augmentation s'explique principalement par les frais reliés à la prise de contrôle inversée
Profit à la dilution d'une entreprise associée	(980 000)	-	(980 000)	Au cours de la période courante, NanoXplore Inc. a complété une transaction de prise de contrôle inversée et est devenue cotée à la bourse. Suite à cette transaction, la participation de la Société dans NanoXplore est passée de 32% à 25% et enregistré un profit à la dilution sur la disposition présumée de sa participation.
Gain sur règlement de dettes	-	(1 176 353)	1 176 353	Au cours de la période de l'an dernier, la Société a convenu d'un paiement anticipé concernant la dette avec Quinto. L'accord de paiement anticipé a résulté en un gain sur règlement de dette.
Charges financières	1 398 798	2 615 212	(1 216 414)	Principalement expliqué par le dérivé des débetures convertibles dû à des mises à jour dans les hypothèses d'évaluation (le prix de l'action de LLG a augmenté moins significativement au cours de la période courante comparativement à la même période de l'an dernier). Au cours de la période courante, la Société a enregistré une perte de 810 075 \$ sur le dérivé tandis que pendant la période correspondante de l'an dernier, une perte de 2 017 987 \$ a été enregistrée.
Divers	1 610 992	1 780 529	(169 537)	
Total	4 681 031	5 793 455	(1 112 424)	

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

3. SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	31-mars-18	31-déc-17	30-sept-17	30-juin-17
	T3	T2	T1	T4
	(note 1)	(note 2)	(note 3)	(note 4)
Perte (profit) nette de la période	(894 324 \$)	2 776 768 \$	2 798 587 \$	2 913 372 \$
Perte (profit) par action (de base et diluée)	(0,01 \$)	0,02 \$	0,02 \$	0,03 \$

	31-mars-17	31-déc-16	30-sept-16	30-juin-16
	T3	T2	T1	T4
	(note 5)	(note 6)	(note 7)	
Perte (profit) nette de la période	2 344 346 \$	(143 723 \$)	3 592 832 \$	1 296 317 \$
Perte (profit) par action (de base et diluée)	0,02 \$	(0,001 \$)	0,04 \$	0,01 \$

note 1: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain de 2 783 417 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a diminué significativement au cours du trimestre).

note 2: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 527 519 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre).

note 3: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 2 065 973 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre) et des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (345 306 \$) partiellement compensée par le profit à la dilution d'une entreprise associées (980 000 \$).

note 4: La perte plus élevée s'explique principalement par la perte de 1 346 240 \$ sur le dérivé incorporé enregistrée au cours du trimestre en raison des changements dans les hypothèses d'évaluation (le cours de l'action a augmenté significativement au cours du trimestre), des travaux sur le graphite à valeur ajoutée (314 234 \$) et la production de graphite naturel pour les clients et des tests (237 028 \$).

note 5: La perte plus élevée s'explique principalement par la rémunération incitative versée aux dirigeants (325 000 \$), les travaux sur les produits de graphite à valeur ajoutée (524 175 \$) et l'octroi d'options (648 000 \$).

note 6: Le profit exceptionnel s'explique principalement par le gain sur le règlement de la dette de 1 176 353 \$ pour un paiement anticipé et réduit à Quinto et un gain de 588 017 \$ sur le dérivé incorporé enregistré au cours du trimestre en raison de la variation des hypothèses d'évaluation (la valeur du prix de l'action de LLG a baissé au cours du trimestre).

note 7: La perte plus élevée est principalement expliquée par la perte de 2 659 439 \$ sur le composant dérivé enregistré au cours du trimestre dû aux changements des hypothèses d'évaluation (le prix de l'action a significativement augmenté au cours du trimestre).

Chaque trimestre a été préparé conformément aux IFRS tel que publiées par le IASB. La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées dans la préparation de ses états financiers intermédiaires résumés selon les IFRS. La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société est le dollar canadien.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

4. FLUX DE TRÉSORERIE

<u>Entrées et sorties de trésorerie</u>	<u>Trimestres clos les 31 mars</u>		<u>Périodes de neuf mois closes les 31 mars</u>	
	<u>2018</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant les variations du fonds de roulement	(1 227 284)	(1 416 687)	(2 773 161)	(2 827 052)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	402 053	408 255	(16 137)	223 872
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(825 231)	(1 008 432)	(2 789 298)	(2 603 180)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	42 682 650	(1 949 550)	43 666 300	21 983 248
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(5 204 324)	(1 086 401)	(8 645 467)	(2 680 679)
Variation de la trésorerie	36 653 095	(4 044 383)	32 231 535	16 699 389

Activités opérationnelles

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 189 403 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 1 416 687 \$ en 2017 à 1 227 284 \$ en 2018). La diminution s'explique principalement par la rémunération incitative versé aux principaux dirigeants (325 000 \$) lors du trimestre de l'an dernier.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2018 et 2017, les éléments hors trésorerie ont diminué de 402 053 \$ et de 408 255 \$ respectivement. Pour chacune des périodes, aucune variation inhabituelle n'a été notée.

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie liées aux activités opérationnelles ont diminué de 53 891 \$ avant les variations des éléments hors trésorerie comparativement à la même période de l'an dernier (de 2 827 052 \$ en 2017 à 2 773 161 \$ en 2018). La diminution s'explique principalement par la rémunération incitative versé aux principaux dirigeants (325 000 \$) (néant en 2018) et la diminution prévue des dépenses du projet de graphite à valeur ajoutée (248 369 \$).

Pour les périodes de neuf mois closes les 31 mars 2018 et 2017, les éléments hors trésorerie ont augmenté de 16 137 \$ et diminué de 223 872 \$ respectivement. Pour chacune des périodes, aucune variation inhabituelle n'a été notée.

Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les entrées de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 42 682 650 \$ comparativement à des sorties de trésorerie de 1 949 550 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours du trimestre courant, la Société a complété un placement privé pour une considération de 45 000 000 \$, des honoraires de 2 454 883 \$ ont été payés relativement au placement privé et des options ont été exercées pour 137 533 \$. Au cours du trimestre de l'an dernier, la Société a payé à Quinto Mining Corp. 1 500 000 \$US (1 976 550 \$) et des options ont été exercées pour 27 000 \$.

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018, les entrées de trésorerie provenant des activités de financement ont été de 43 666 300 \$ comparativement à des entrées de trésorerie de 21 983 248 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours de la période courante, la Société a complété un placement privé pour une considération de 45 000 000 \$, des honoraires de 2 454 883 \$ ont été payés relativement au placement privé et des options ont été exercés pour 1 121 183 \$. Au cours de la période

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

de l'an dernier, la Société a complété un placement privé pour une considération de 28 778 750 \$, des honoraires de 1 789 319 \$ ont été payés relativement au placement privé, payé à Quinto Mining Corp. 4 000 000 \$US (5 269 050 \$) et des options ont été exercées pour un montant total de 262 867 \$.

Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 5 204 324 \$ comparativement à 1 086 401 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours du trimestre courant, 1 000 065 \$ a été investi dans le capital-actions de NanoXplore, 4 204 259 \$ a été dépensé sur le développement du projet du Lac Guéret principalement pour de l'ingénierie et de l'achat d'équipement. Au cours de trimestre correspondant de l'an dernier, une somme de 637 442 \$ a été dépensée pour le projet du Lac Guéret principalement pour des études de faisabilité et environnementales et 448 959 \$ pour l'ingénierie détaillée. La Société a également investi 1 000 000 \$ dans le capital-actions de NanoXplore.

Pour la période de neuf mois close le 31 mars 2018, les sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement se sont chiffrées à 8 645 467 \$ comparativement à 2 680 679 \$ pour la période correspondante de l'an dernier. Au cours de la période courante, 6 716 709 \$ a été dépensé sur le développement du projet du Lac Guéret principalement pour de l'ingénierie et de l'achat d'équipements et 2 000 065 \$ a été investi dans le capital-actions de NanoXplore Inc. Au cours de la période correspondante de l'an dernier, une somme de 1 159 573 \$ a été dépensée pour le projet du Lac Guéret principalement pour des études de faisabilité et environnementales et 578 044 \$ a été dépensé pour l'ingénierie détaillée. La Société a également investi 1 000 000 \$ dans le capital-actions de NanoXplore.

5. SITUATION FINANCIÈRE

	<u>31-mars-18</u>	<u>30-juin-17</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Trésorerie (note 1)	47 685 005	15 453 470
Autres actifs courants	723 171	475 334
Total de l'actif courant	48 408 176	15 928 804
Participation dans une entreprise associée (note 2)	2 657 725	879 160
Immobilisations corporelles (note 3)	46 817 383	36 619 786
Total de l'actif courant	97 883 284	53 427 750
Total du passif (note 4)	15 767 845	11 862 245
Capitaux propres	82 115 439	41 565 505

Note 1: L'augmentation s'explique par la réalisation d'un placement privé de 45 000 000 \$ en janvier 2018.

Note 2: L'augmentation s'explique principalement par un investissement supplémentaire de 2 000 065 \$ dans le capital-actions de NanoXplore.

Note 3: L'augmentation s'explique par les dépenses engagées pour le projet du Lac Guéret

Note 4: L'augmentation de 2 467 663 \$ s'explique principalement par l'augmentation de la dérivé dû à une perte de 810 075 \$ et 1 836 101 \$ par l'augmentation des comptes payables (plus de dépenses)

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

6. LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

La propriété du Lac Guéret est à l'étape du développement depuis le 30 juin 2017, ce qui signifie que la Société, sans revenu d'exploitation, dépend entièrement du financement externe pour son programme de développement. Jusqu'à présent, elle a eu recours à l'émission au comptant de capitaux propres, à l'emprunt, aux fonds reçus du Gouvernement du Québec sous forme de crédit d'impôt lié aux ressources et de crédit d'impôt minier pour les frais d'exploration admissibles, à des subventions et aux fonds obtenus des bons de souscription d'action et des options exercées.

Au 31 mars 2018, la Société avait un fonds de roulement de 43 586 686 \$, son déficit accumulé s'établissait à 35 424 378 \$ et la perte subie s'élevait à 4 681 031 \$ pour la période de neuf mois close à cette date. Le fonds de roulement comprend un montant de trésorerie de 47 685 005 \$.

Au 31 mars 2018, la direction estime que la Société dispose des fonds suffisants pour respecter ses obligations, ses dépenses d'opération et pour certaines dépenses de développement au moment de leurs échéances pour les 12 prochains mois. La capacité de la Société à poursuivre ses activités de développement, d'ingénierie, d'approvisionnement et de construction de son projet du Lac Guéret dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement additionnel, ce qu'elle peut faire de différentes manières, notamment au moyen de partenariats stratégiques, d'ententes de coentreprises, de financement de projet par emprunt, de financement par redevances ou d'autres options offertes par les marchés financiers. La direction cherchera de telles sources de financement additionnel lorsqu'elle en aura besoin. Bien que la direction ait déjà réussi à obtenir du financement par le passé, rien ne garantit qu'elle y parviendra à l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces mesures seront offertes à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour cette dernière.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Pour une description détaillée des instruments financiers et de la gestion du risque associés à la Société et à ses activités, se reporter à la note 18 « *Instruments financiers et gestion des risques* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016 et la note 8 des états financiers intermédiaires résumés pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017. La Société n'a pas connaissance de changements importants quant aux instruments financiers et la gestion des risques présentés en ces dates.

8. ARRANGEMENTS NON COMPTABILISÉS

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'a pas d'arrangements non comptabilisés.

9. TRANSACTIONS PROPOSÉES

En date du présent Rapport de gestion, la Société n'envisage pas de conclure de transactions majeures.

10. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour une description détaillée des transactions entre parties liées, se reporter à la note 7 « *Transactions entre parties liées* » des États financiers.

En plus de la note 7 des États financiers, veuillez trouver les informations suivantes:

- Scott Moore :
 - a une influence significative sur la société 2227929 Ontario Inc.
- Benoît Gascon :
 - est lié à Gestion GBG Inc.;
 - est président du conseil d'administration de NanoXplore Inc.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

11. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES D'IMPORTANCE CRITIQUE

Pour une description détaillée des jugements et estimations comptables d'importance critique, se reporter à la note 3 « *Jugements et estimations comptables d'importance critique* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016. La Société n'a pas eu à faire de jugements, d'estimations et d'hypothèses significatifs dans des domaines autres que ceux mentionnés dans les états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016.

12. NOUVELLES NORMES COMPTABLES IMPORTANTES

Aucune politique comptable significative n'a été adoptée durant ce trimestre.

Pour une description détaillée des nouvelles normes comptables importantes adoptées, se reporter à la note 2 « *Sommaire des principales méthodes comptables* » des états financiers audités pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016.

13. DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 25 mai 2018, la Société a:

- a) 135 629 024 actions ordinaires émises et en circulation;
- b) 8 280 000 options en circulation expirant entre le 25 mai 2018 et le 4 avril 2023 et à des prix d'exercice variant de 0,38 \$ à 2,54 \$ (le prix d'exercice moyen pondéré est de 0,91 \$). Si les options étaient exercées, 8 280 000 seraient émises pour un montant de 7 561 550 \$;
- d) des débetures pour 3 950 000 \$ convertibles en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,845 \$ expirant le 11 juin 2019. Si les débetures étaient converties, 4 674 556 actions ordinaires seraient émises.

14. RISQUES ET INCERTITUDES

Les activités de la Société sont de nature spéculative en raison du degré élevé de risque inhérent à l'acquisition, au financement, à l'exploration, au développement et à l'exploitation de toute propriété minière. Ces facteurs de risque menacent les résultats d'exploitation de la société et peuvent entraîner des situations qui contrastent considérablement avec le contenu des énoncés prospectifs qui la concernent.

Pour une description détaillée des risques et incertitudes, se reporter à la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016. La Société n'a pas connaissance de changements défavorables importants quant aux risques et incertitudes présentés en cette date.

Mason Graphite Inc.

Rapport de gestion intermédiaire – Faits saillants trimestriels
Pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017
(en dollars canadiens)

15. RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'équipe de direction répond des renseignements figurant au présent Rapport de gestion, notamment les états financiers audités. Dans le cadre de leur préparation, elle doit parfois se fonder sur des estimations en vue de déterminer la valeur attendue de certains actifs ou éléments de passif. L'équipe de direction est d'avis que lesdites estimations ont été établies de bonne foi et sont bien expliquées dans les États financiers.

Contrairement aux dispositions du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (« NI 52-109 »), l'attestation de base pour émetteur émergent ne comprend aucune déclaration relativement à l'établissement et au respect des contrôles et des procédures de communication ni des contrôles internes en matière de rapports financiers. Plus précisément, les responsables de la certification qui remplissent ledit certificat ne déclarent rien relativement à la tenue de ce qui suit :

- quelque contrôle ou autre procédure visant à prouver de façon raisonnable que les renseignements que la société doit présenter dans ses rapports annuels, intermédiaires ou autres soumis en vertu des lois sur les valeurs mobilières sont enregistrés, traités, résumés et présentés selon les délais que prescrivent les lois;
- quelque processus attestant de façon raisonnable la fiabilité des rapports financiers ni la préparation des États financiers aux fins de diffusion externe conformément aux PCGR de la société.

Il incombe aux responsables de la certification de la société de veiller à la mise en place de processus les informant convenablement afin de soutenir les déclarations figurant au certificat. Les investisseurs doivent savoir que la conception et la mise en place de tels processus par ces responsables, au service d'un émetteur émergent, sont soumises à des limites quant à la rentabilité.

Les contrôles et procédures de communication et les contrôles internes en matière de rapports financiers selon le Règlement 52-109 peuvent entraîner des risques pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la promptitude des rapports intermédiaires, annuels et autres en vertu des lois sur les valeurs mobilières.

16. APPROBATION

Le conseil d'administration supervise les activités de la direction à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes par l'entremise d'un comité d'audit. Celui-ci rencontre la direction chaque trimestre et les auditeurs indépendants chaque année afin d'examiner la portée et les résultats de l'audit annuel ainsi que les états financiers annuels et intermédiaires résumés et tout autre rapport financier ou contrôle interne avant l'approbation du conseil d'administration et la distribution aux actionnaires. Le conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés non audités pour les trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mars 2018 et 2017 et la déclaration figurant au présent Rapport de gestion le 25 mai 2018.